



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 24 septembre 2015

DÉLIBÉRATION

N° 112 - 24.09.2015

En exercice ... 26
Présents 22
Votants 26
Abstention 0

**AFFAIRES GÉNÉRALES
7.FINANCES**

Emprunt pour le financement du PAPI de l'Île de Ré

**L'AN DEUX MILLE QUINZE,
Le 24 septembre,**

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 18 septembre 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, Mme Isabelle Masion-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Ghislaine DOEUFF (donne pouvoir à M. Jean-Louis OLIVIER), M. Gérard JUIN (donne pouvoir à M. Jean-Pierre GAILLARD), Mme Marlyse PALITO (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET) M. Yann MAÎTRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : M. Michel OGER.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20150924-D2015112-DE
Reçu le 24/09/2015



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 24 septembre 2015

DÉLIBÉRATION

N° 112 - 24.09.2015

En exercice ... 26
Présents 22
Votants 26
Abstention 0

AFFAIRES GÉNÉRALES 7. FINANCES

Emprunt pour le financement du PAPI de l'Ile de Ré

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-9,

Vu le Budget Primitif du Budget principal voté par le Conseil Communautaire en date du 9 avril 2015,

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 septembre 2015,

Considérant l'offre de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement des investissements du secteur public local qui nécessitent des financements de long terme,

Considérant que les travaux de prévention des inondations sont éligibles à ce financement à long terme,

Considérant qu'il convient d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de prêt avec la Caisse des Dépôts et Consignations selon les caractéristiques financières suivantes :

Caractéristiques	PSPL
Enveloppe	Enveloppe de 20 M€
Montant	4 592 750 €
Commission d'instruction	2 750 €
TEG	1.75 %
Phase de préfinancement :	
Durée du préfinancement	48 mois
Taux du préfinancement	Livret A + 1 %
Phase d'amortissement :	
Durée	40 ans
Index	Livret A
Marge fixe sur index	1 %
Taux d'intérêt	Livret A + 1 %
Périodicité	Annuelle
Profil d'amortissement	Amortissement prioritaire (échéance déduite)
Modalité de révision	SR
Taux de progressivité de l'amortissement	0 %

Considérant l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2015,

AR PREFECTURE

017-241700459-20150924-D2015112-DE
Reçu le 24/09/2015

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- **d'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce contrat et les demandes de réalisation de fonds.**

Affichée le : **25 septembre 2015**

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

AR PREFECTURE

**017-241700459-20150924-D2015112-DE
Reçu le 24/09/2015**